

MUSÉES NATIONAUX

Palais du Louvre

le 2 Avril 1912



Cher Monsieur,

J'ai eu hier au le 200
 sous l'après-midi le tempérament
 Chr. Richter. Je vous fais grâce
 de toutes ses histoires; elles
 tournent toutes autour d'une
 idée fixe: il est le premier
 archéologue du monde et le seul
 qui ait jamais rien compris aux
 antiquités chypriotes. Cela ne
 fait de mal à personne et je
 me suis gardé de le contredire.



Pour ce qui est du dossier,
il y tenait beaucoup et a fini
par consentir à me signer le
papier suivant : « Je, soussigné,
reconnais avoir reçu de M. R. Dussard
le dossier du Chypre à lui remis
par M. Cassilhac, à qui je
l'avais donné en 1887. A cette
occasion, je déclare n'avoir aucune
réclamation à formuler contre
l'usage qui a été fait de
ce dossier par MM. Cassilhac
et Dussard... » Nous voilà donc
en règle et à l'abri de toute
revendication. Je pense que vous
approuverez cette solution ; elle
est conforme aux suggestions
de votre dernière lettre.

Malheureusement je n'en
ai pas fini avec ce palloquet.
Il s'est tombé en travers
nos séries chypriotes et nous
ne faisons que commencer avec
ses demandes et ses réquisi-
tions.

Croyez, cher Monsieur, à
mes sentiments bien cordialement
dévotés

P. Du moulin